

INSCRIPTION SERVICE ENFANCE JEUNESSE Année 2024/2025



A retourner au Service Enfance Jeunesse au 20 rue principale Ou dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'Ecole Maurice GENEVOIX

	1
1	

Une fois le dossier enregistré toute modification devra être réalisée via le Portail Famille

Mon enfant :						
Classe de :						
- Sera présent au RES T	TAURANT SCOLAIRE tous	s les : (faire une croix dans	les cases de votre choi	x):		
LUNDI	MARDI	JEUD	l	VENDREDI		
Occasionnellement :						
- Sera présent à <u>L'ACCUEIL PERISCOLAIRE</u> tous les : (pour les enfants de l'école publique)						
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI		
Matin (de 7h30 à 8h20)						
Soir (de 16h30 à 18h30)						
Occasionnellement :						
- Sera présent aux ETUI	DES SURVEILLEES les : (pou	ır les enfants de l'école éle	émentaire publique)			
LUNDI	MARDI	JEUD	VENDREDI			
Rappel des horaires : de 16h30	à 17h30					
- Sera présent aux <u>MER</u>	CREDIS LOISIRS :					
TOUS LES MERCREDI	S 1 N	1 Mercredi sur 2		OCCASIONNELLEMENT		
	(Préciser se	(Préciser semaine paire ou impaire)				

NB:

- Pour les Mercredis les inscriptions sont à faire une semaine à l'avance et les annulations 48h à l'avance (sauf certificat médical) via le portail Famille.
- Toute modification d'inscription doit être signalée 24h à l'avance.
- Toute absence de votre enfant (non signalée 24h à l'avance) vous sera facturée sauf dans les cas suivants : maladie (fournir certificat médical) et situation familiale exceptionnelle laissée à l'appréciation du Bureau Municipal.
- Pour tout repas pris, sans réservation au préalable, le tarif « Repas Exceptionnel » sera appliqué.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie que la demande d'inscription scolaire est effectuée conjointement et j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. Les informations recueillies par ce formulaire sont enregistrées et traitées par le service Education de la ville de Sargé-lès-le Mans, qui en est l'unique destinataire. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la page https://mairie-sarge.alwaysdata.net/mentions-legales

Date et signature des parents